

Gestion Endogène Et Changement Social : Vers Une Pluralité Des Normes Autour Du Lac Aheme Au Sud-Benin

[Endogenous Management And Social Change: Towards A Plurality Of Norms Around Lake Aheme In Southern Benin]

Comlan Julien Hadonou*¹, Coffi Hubert Dododji¹

¹Laboratoire d'Analyse et de Recherche sur les Dynamiques Economiques et Sociales pour le Développement (Lardes), Faculté de Lettre, Arts et Sciences Humaines, Université de Parakou, République du Bénin. BP 123 Parakou, Bénin

Email : julienhadonou@gmail.com



Résumé – Afin de limiter l’exploitation incontrôlée du lac Ahémé par les populations riveraines, il a été institué un système endogène de gestion qui, avec ses normes et ses règles protège les ressources halieutiques. Mais, en face, le changement social et les impératifs de développement fragilisent les institutions sociales, et avec, les ressources naturelles. L’objectif de cette recherche est d’analyser l’évolution des représentations acteurs et les formes de négociation des normes autour de l’exploitation de ce plan d’eau. La recherche s’inscrit dans une approche qualitative. Elle combine à la fois, et en grande partie, les données primaires à travers notamment des entretiens individuels et des focus groupes, puis l’exploitation des données secondaires par la revue documentaire. Au total, 195 acteurs, constitués de femmes et d’hommes vivant dans les villages riverains du lac, d’autorités traditionnelles, religieuses, administratives, des membres d’associations villageoises et d’ONG, des pêcheurs autochtones et migrants ont été enquêtés.

De ces résultats, il ressort que la densité démographique autour le lac Ahémé est accompagnées d’une évolution des représentations sociales. En conséquence, les ressources sont surexploitées malgré la sacralisation par endroits du lac. Finalement les acteurs sont en perpétuelle négociation des normes.

Mots clés – Lac Ahémé, ressources halieutiques, gestion endogène, changement social, négociation des normes. Abstract –

Keywords – To limit the uncontrolled exploitation of Lake Ahémé by the riparian populations, an endogenous management system has been instituted, which, with its norms and rules, protects fishery resources. However, social change and development imperatives are weakening social institutions, and with them, natural resources. The objective of this research is to analyze the evolution of actors' representations and the forms of negotiation of norms around the exploitation of this body of water. The research takes a qualitative approach. It combines, largely, primary data through individual interviews and focus groups, as well as the exploitation of secondary data through literature review. In total, 195 actors, consisting of women and men living in the villages surrounding the lake, traditional, religious, and administrative authorities, members of village associations and NGOs, indigenous and migrant fishermen, were surveyed.

The results show that the demographic density around Lake Ahémé is accompanied by an evolution of social representations. Consequently, resources are overexploited despite the sacralization of the lake in some places. Ultimately, the actors are in perpetual negotiation of norms.

Keywords – Lake Ahémé, fishery resources, endogenous management, social change, negotiation of norms.

INTRODUCTION

Le Bénin à l'instar des autres pays du monde a mis en place un certain nombre d'outils juridiques en vue de contrôler son environnement et de permettre aux générations futures de disposer de ressources naturelles. Ainsi, la Constitution du 11 décembre 1990 de la République du Bénin dispose, en son article 27, que "toute personne a droit à un environnement sain, satisfaisant, durable et a le devoir de le défendre". Cette disposition constitutionnelle a été renforcée par des lois en matière d'environnement dont la plus importante est la loi n°2002-016 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin. Des engagements internationaux, pris à travers la ratification de presque toutes les conventions et accords internationaux entrent aussi dans ce cadre. Pourtant, beaucoup de ressources naturelles subissent des pressions et deviennent de plus en plus rares dans certaines régions du pays. Et pour cause, le caractère de « propriété commune » des ressources naturelles a été légitimement assimilé à un accès libre à des biens sans propriétaire, ce qui est la cause de leur dégradation (G. HARDIN, 1968). En ce qui concerne le lac Ahémé, on assiste à la dégradation du couvert végétal, à la baisse continue de la productivité des écosystèmes, notamment les pêcheries, à la dégradation des milieux et des habitats caractéristiques, tels que les zones humides, les aires protégées et les aires de mangroves. « La dégradation de l'écosystème due aux facteurs naturels et anthropiques pose d'importants problèmes d'ordre économique, social et culturel aux riverain » (E. AMOUSSOU, 2004, p.9). Face à cette tragédie, plusieurs acteurs conjuguent leurs actions pour arrêter le péril.

En effet, à différentes échelles socio-territoriales, des institutions énoncent des règles d'accès et d'usage des ressources communes, désignent au besoin des représentants ou des gardiens rétribués par la communauté et chargés de veiller au respect des décisions collectives, sanctionnent les contrevenants (P. TAKOU *et al*, 2010). Sauf qu'en face, il a de nouvelles représentations qui ont fleuri avec la densité démographique. De plus, les institutions décentralisées, qui ont reçu pouvoirs et attributions pour la gestion du développement à la base, dans un souci de « bonne gouvernance », sont mis à l'œuvre. Cependant, la parfaite garantie de préservation des ressources naturelles n'est pas assurée car des individus transgressent ces normes et règles sociales de gestion. Alors, les ressources naturelles échappent généralement à cette tragédie grâce à l'organisation et à la dynamique interne des communautés qui établissent des normes sociales régissant l'accès et l'exploitation de ces ressources communes et mettent en place des stratégies de renégociation de ces normes.

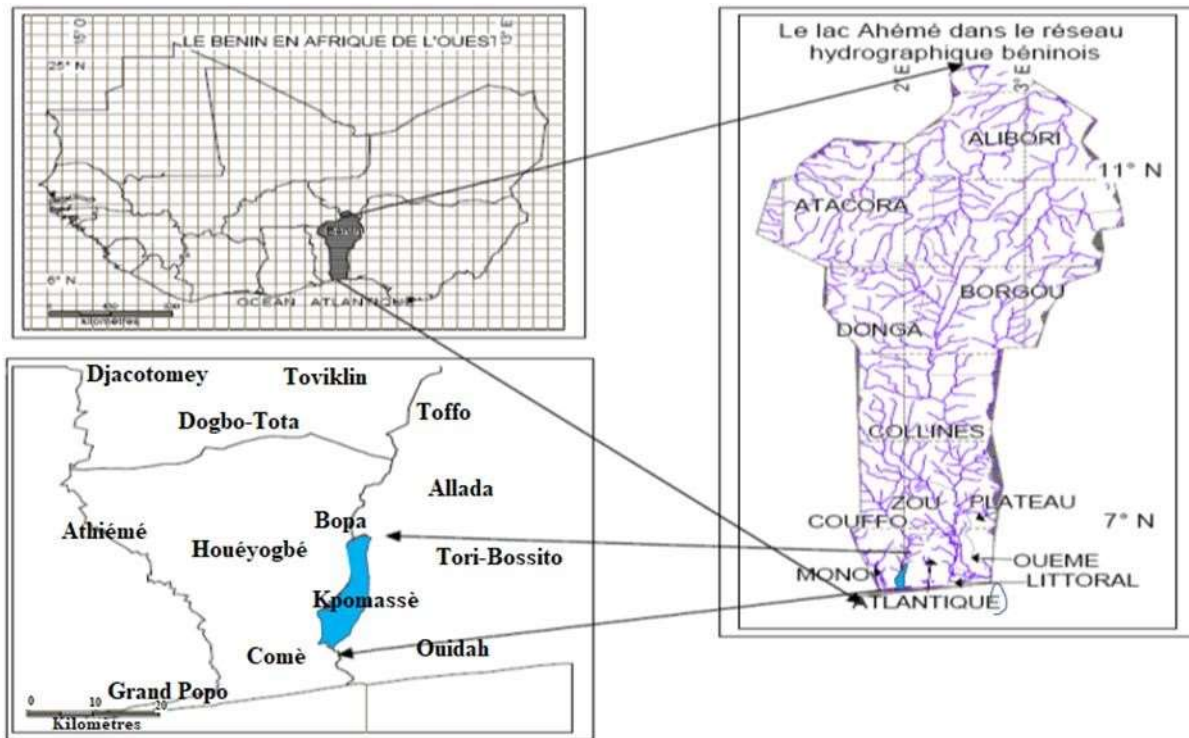
Cette recherche se propose d'analyser l'évolution des perceptions et les formes de négociations des normes de gestion autour du lac Ahémé. Il s'agit alors de comprendre et d'expliquer les comportements et les représentations des acteurs sociaux dans leur rapport quotidien aux ressources du lac Ahémé. Ainsi, sont passés en revue les dynamiques sociales, le système endogène de gestion, les conflits et la synergie d'action ou pas des acteurs.

I. MATÉRIELS ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

1-1- Cadre physique de la recherche

Le lac Ahémé est un écosystème situé en zone tropicale humide à deux saisons alternées de deux saisons pluvieuses. Avec une superficie de 8 500 ha, il est le plus vaste plan d'eau après le lac Nokoué (15 000 ha). Ce lac est compris entre les parallèles 6° 20 et 6° 40 latitudes Nord et les méridiens entre 1° 55 et 2° longitude Est et s'étend suivant une direction Nord Est- Sud-Ouest entre Tokpa- Domè et Guézin, puis une direction Nord-Sud entre Bopa et Tokpa- Domè (Roche International, 2000). Le lac Ahémé est installé dans une vallée encaissée, ennoyée, transformée en ria, et dont la communication avec la mer a été obstruée par l'apparition du cordon littoral (J. PLIYA, 1980). Son émissaire est le chenal Aho long de 10 km entre Guézin et Djondji, qui le relie à la lagune de Grand-Popo et par lequel lui parviennent les eaux de mélanges du fleuve Mono et de la mer (A. GUILCHER, 1959 ; J. PLIYA, 1980).

La figure1. Présente géographique de la zone de l'étude.



Source: S. YANTIKOUA et al., 2021, p.80.

1-2- Démarche méthodologique

La présente recherche est de nature mixte. Cette méthode d’investigation suggère l’utilisation des outils de collecte des données tels que la recherche documentaire, le questionnaire, le guide d’entretien et la grille d’observation. Elle a permis de mettre en évidence les facteurs de dégradation et les stratégies de gestion du lac Ahémé. Les techniques d’échantillonnage utilisées sont celle de boule de neige où certains informateurs clés interrogés ont permis d’identifier d’autres informateurs intéressants dans le secteur de la recherche, et celle du choix raisonné qui a servi de base pour la recension de plusieurs catégories d’acteurs impliqués directement ou non dans le processus de gestion du lac. Ils sont composés de pêcheurs, d’autorités administratives, traditionnelles, religieuses, des membres d’associations villageoises et d’ONG. L’investigation des enquêtés s’est opérée de façon déductive jusqu’à un seuil de saturation par catégorie d’acteurs, soit au total 195 répondants. La raison du choix de ces personnes ressources est le maximum d’informations qu’elles sont supposées détenir par rapport au sujet de recherche.

Tableau I : Récapitulation des personnes enquêtées

Acteurs	Pêcheurs	Membres d’associations villageoises et d’ONG	Autorités traditionnelles et religieuses	Autorités administratives	Total
Effectifs	115	22	41	17	195

Source : Enquête de terrain, mai 2022

Le traitement des données à consister à faire le recouplement des informations collectées, en vue de les sérier, de les classer et de les analyser. Ces données ont été analysées suivant la combinaison des perspectives théoriques de la sociologie compréhensive de M. WEBER (1922), qu’il définit comme la sociologie qui se fonde sur la compréhension du sens subjectif que les acteurs donnent

à leurs actions ainsi que l'approche des représentations sociales (N. GROULT, 2010). Par ailleurs, les logiciels R, Word et Excel ont servi au traitement des données.

II. RESULTATS

2-1- Le lac Ahémé : conserver les ressources malgré la croissance démographique

Le lac Ahémé est une ressource importante pour les diverses communautés installées sur son pourtour. Il rentre, de fait, au cœur de plusieurs enjeux socioéconomiques et environnementaux.

2.1.1. De l'importance du lac Ahémé pour les communautés riveraines

Dans presque toutes les communautés, toute ressource naturelle repose sur l'histoire du milieu dans lequel elle se retrouve. Pour tous les enquêtés (100%), le lac Ahémé encore appelé « *Ehin* » reste un mystère qui dépasse la compréhension humaine : ce lac est un don de Dieu, car il assure diverses fonctions au profit des communautés riveraines. De par ses caractéristiques écologiques et halieutiques, il contribue au développement local des zones environnantes. Sur le plan social et culturel, les espaces en bordures des eaux sont perçus comme des lieux favorables pour courir, marcher et profiter du beau temps. Ces espaces représentent un cadre agréable et paisible pour des populations venues s'y installer en grand nombre. Avec une forte littoralisation, l'installation des maisons, des infrastructures hôtelières et industrielles près des eaux s'est accrue. Aujourd'hui, on trouve des populations locales et étrangères, actives et résidentes, riches et pauvres, migrants et autochtones de plusieurs groupes sociolinguistiques (Pédah, Sahouè, Mina, Ouatchi, Toffin, xwla, Fon, Adja). Ce milieu hydrique ainsi occupé, aménagé et artificialisé par différentes catégories de population accueille des événements ethnoculturels et religieux (fête des communautés, rites d'initiation, les cérémonies d'enterrement, de culte Vodoun etc.). Du point de vue écologique, le lac régularise le débit des cours d'eau ; se gonfle comme une éponge en périodes de pluie pour restituer plus tard les eaux accumulées en empêchant de ce fait tant les crues que les étiages excessifs. En plus, il arrose la mangrove et par conséquent, favorise la reproduction des ressources génétiques forestières, ces forêts destinées à assurer la protection des biens et des populations contre les aléas climatiques, à contribuer à la réduction de l'ensablement du lac, source d'approvisionnement surtout en poissons (C. R. MEWATIN, 2008). Cependant, la densité démographique joue énormément sur la vie du lac. Citant Roche International (2000) et la Direction des pêches, A. BADAHOUI et al. (2010) évaluent :

En 1999, les populations riveraines autour du lac Ahémé étaient estimées à 187 632 habitants dont 79 762 habitants pour le chenal Aho et les lagunes côtières de Ouidah et de Grand-popo (Roche International, 2000b). Le taux d'accroissement de la population augmente au rythme de 3,2% par année (Roche International, 2000b). Le nombre de pêcheurs en activité qui exploitent en permanence ce lac est considérable. On y compte en 1996, environ 8 491 pêcheurs avec une densité qui passe de 96 pêcheurs au km² en 1987 à 109 pêcheurs au km² en 1997 » (BADAHOUI et al, 2010, p. 883)

Or, selon M. Z. BELHADJ (2017), la croissance démographique accroît les besoins des populations et intensifie l'usage des ressources hydriques. C'est donc, à juste titre, que l'usage des ressources en eau du lac finit par revêtir un caractère économique puisque constituant une réserve d'eau et l'eau, de par sa nécessité pour l'homme et ses atouts, doit être reconnue comme un bien économique. Le lac Ahémé est très poissonneux. En conséquence, les populations riveraines se livrent à de très fructueuses activités de pêche. Il favorise ensuite le commerce associé à la pêche et assure le développement des productions végétales à travers l'irrigation des champs.

Il constitue également, et depuis toujours, des voies de communication pour le transport des personnes et des marchandises, le commerce et le développement de plusieurs activités à but lucratif. Les observations sur le terrain montrent que les enfants, les femmes, les hommes, toutes catégories de personnes ont un accès libre au lac et à ses ressources et une grande vague de pêcheurs revenaient de leur activité avec de gros poissons, des crustacés et autres ressources halieutiques. Les femmes achètent les poissons sur les rives auprès des pêcheurs pour enfin les revendre aux autres commerçants venant de loin, des villes voisines et aux alentours.

« Le secteur de la pêche en Afrique de l'Ouest joue un rôle très important sur le plan économique et social, et pour la sécurité alimentaire en apportant des protéines animales bon marché aux populations les plus démunies » (FAO, 2006, p.3). La pêche

occupe environ 57 500 pêcheurs et une centaine de femmes qui rivalisent avec les hommes sur le lac Ahémé en faisant la pêche aux crabes et aux huîtres. Environ 40 000 femmes sont impliquées dans la filière pêche. Par ailleurs, cette pêche continentale fait vivre en amont et en aval plus de 300 000 personnes représentées par les vendeurs de matériel de pêche, les fabricants de pirogues, les transformatrices et vendeuses de poissons, les écailleuses de poissons. Les femmes se trouvent très souvent dans la distribution et dans la vente en détail du poisson et contrôlent fortement le sous-secteur de la transformation artisanale des produits halieutiques. Généralement, mariées à des hommes propriétaires de pirogues de pêche, elles ont l'avantage pour disposer en premier des poissons.

Le lac offre aussi une opportunité de tourisme vert et de randonnées grâce à l'île fétiche de *Mitogbodji*, située non loin de Guézin. Le peuplement floristique et faunistique autour du lac et les processus divers et complexes qui s'y déroulent offrent un champ de recherches scientifiques fondamentales et appliquées.

2.1.2. Les règles et normes de gestion

Les règles et normes de gestion établies par les populations riveraines sont multiples et leur transgression est sévèrement sanctionnée. Il s'agit de l'interdiction d'accès aux femmes en menstrues. La femme en menstrues est généralement perçue dans les sociétés africaines comme souillée et ne devait aucunement s'approcher du lac considéré comme sacré. Ainsi, pour ne pas contribuer à sa dégradation, leur accès est proscrit. Cette image que l'on se fait de la femme en menstrues est liée à la tradition. Pour cette autorité traditionnelle rencontrée à Agatogbo :

« Depuis le temps de nos pères, les femmes en règles ne vont pas sur le lac Ahémé ; elles ne restent même pas à la maison. Elles vont à Gbéhonou, un endroit très loin de la maison, où elles se réfugient pendant ces périodes. Si elles restent à la maison, protection de la maison diminue » (Amagnihoun, mai 2022).

En cas de transgression de cette norme, la femme fautive risque de rester dans ses menstrues toute sa vie, sauf si les rites de réparation sont faits. Ainsi, toute femme qui tente de se rendre au lac en menstrues risque d'être frappée par la colère des divinités. Dans cette logique, laisser les femmes en menstrues aller vers le lac est un sacrilège, une faute envers un milieu sacré. De même, les activités de pêche sont interdites les dimanches.

De même, aller à la pêche un dimanche est strictement interdit. Ceci répond au besoin de permettre au lac d'être calme afin que les poissons se reproduisent facilement et ne migrent pas loin. Pour la plupart des autorités, le dimanche est un jour destiné au repos et consacré aux divinités. D'ailleurs, celui-ci est appelé, en langue fon, *Voduzangbé* (jour des voduns). Cette règle est indiscutable et sa transgression est sévèrement sanctionnée par des châtiments corporels infligés par le '' *Zangbéto* '' et la perte du droit d'aller à la pêche pour une période donnée. La sanction est implacable et sans distinction. Il est également interdit de laver les marmites, casseroles et objets sales dans le lac afin de garantir la vie de l'écosystème et son développement durable. Ce contexte sacré autour du lac est entretenu par des considérations d'ordre socio anthropologique accordées aux divers éléments du milieu *Pédah*. De plus, il est interdit à tous les acteurs des pêcheries certaines pratiques de pêche comme *mindokpokonou*, *mandovi*, *gbagbaloulou*, *klonmi*, *djohoun*, *Kpotokpoto* et *boungué*, qui sont strictement interdites sur le lac. Aussi, la pêche par *acadja*, qui se faisait en groupe et par village, est proscrite. En somme, les pratiques de pêche consistant à jouir seul des avantages du lac sont interdites ainsi que les filets à maille serrées.

Les sanctions appliquées aux personnes qui ne respectent pas les règles de gestion établies par la chefferie traditionnelle peuvent varier en fonction de la gravité de l'infraction et des traditions locales. Par conséquent, les contrevenants sont contraints de payer des amendes ou des compensations pour les dommages causés à l'environnement et à la communauté. Ils effectuent des travaux communautaires pour contribuer à la préservation ou à la restauration de l'environnement. Dans certains cas, ils peuvent être exclus de certaines activités ou événements sociaux, les privant ainsi des avantages de la communauté. Par ailleurs, selon les traditions locales, des sanctions rituelles ou traditionnelles peuvent être appliquées pour marquer la désapprobation de la communauté à l'égard du comportement du contrevenant. Il s'agit des châtiments du *zangbéto*, des cas de maladies sans cause, des hallucinations et des cauchemars qui font souffrir le fautif. Ainsi, le contrevenant qui ne confesse pas ses actes pour bénéficier risque des troubles psychologiques toute sa vie et pourrait en mourir.

2.1.3. La force du sacré

Sacraliser plusieurs endroits du lac est une des stratégies pour contrôler l'accès à ses ressources mais aussi pour dissuader toute exploitation intensive ou anormale. Ainsi, la sacralisation a, de tout temps, fait ses preuves. La sacralisation du lac consiste à installer dans des parties du lac des divinités et objets sacrés. Des zones sont délimitées dans le lac, dans laquelle sont fixés des piquets, de longs bois et des bambous. Au milieu de cette zone est placée *Avlékété*, une divinité de la secte du Tonnerre lié à la gestion des lacs au sud « Bénin » (E. AMOUSSOU, 2004). Cet espace protégé appelé *Avlékété-tin* impose aux pêcheurs la conservation des ressources du lac pour une pêche abondante et fructueuse dans les jours à venir. Cette technique permet de créer des secteurs protégés, interdits de pêche devant permettre la reproduction et le développement des espèces halieutiques. Le fétiche est installé par un chef de culte reconnu par toute la population riveraine. L'installation est faite en présence de la population, des autorités, des ONG, des partenaires de développement, des autorités d'Eco-tourisme Bénin. Ce sont d'ailleurs ces partenaires qui financent en grande partie l'instauration de la divinité.

Chaque année, chaque saison, des rituels, des sacrifices, des danses et des prières sont exécutés en l'honneur du fétiche *Avlékété* dans les villages lacustres. Pour plusieurs enquêtés, ces cérémonies sont organisées dans la grande île *Mitogbodji* « la cours de nos pères », qui abrite presque tous les fétiches, vodouns des ancêtres des habitants des rives du lac Ahémé. Ainsi, il s'ensuit une interdiction d'accès au lac pendant une semaine dans tous les villages lacustres, suivis de la cérémonie *d'Awilé* dans les villages. Ce rite traditionnel permet la reconstitution écologique et la conservation de la biodiversité halieutique pour une gestion durable du lac. Il constitue, aujourd'hui, une des techniques conservatoires développées par les populations, surtout de la rive occidentale, du lac.

Photo 1 : Un espace protégé par *Avlékété*tins sur le lac Ahémé



Source : Données enquête de terrain, Mai 2022 (Kpétou)

Selon E. AMOUSSOU (2004, p.14) « on dénombre plusieurs *Avlékété*tins au niveau du lac Ahémé. Du fait de sa productivité, plus de 78 % de la population souhaite deux à trois *Avlékété*-tins au lieu d'un par village lacustre. »

2.2. Changement social et conflits des valeurs autour des ressources du lac

La surexploitation des ressources halieutiques, malgré les interdits, et la dégradation qu'elle entraîne sur le lac est une source de conflits entre les riverains. Ceci nécessite un nouveau modèle de gestion qui inclue la surveillance de la qualité de l'eau, la prévention de la pollution et la promotion du développement durable.

2.1.1. Un lac surexploité malgré tout

Les revenus issus des activités autour du lac Ahémé contribuent à la prise en charge et la satisfaction des besoins vitaux des ménages et des populations. L'exploitation du lac permet donc aux différents acteurs de se prendre en charge, de construire leurs habitats et de promouvoir le développement. C'est à juste titre qu'affirme une autorité administrative :

« Le lac permet de réaliser des infrastructures dans les villages à travers les cotisations et les financements de l'association des pêcheurs et autres groupements villageois pour accompagner les actions de développement. Donc le lac Ahémé est indispensable pour le développement des communes riveraines, celle de Comè en particulier. (Le Maire de la Commune de Comè, 2022).

En outre, les eaux de surface de la zone d'étude sont détruites par les activités ménagères et économiques. En fonction de l'usage qui est fait des ressources, on note une dégradation multiforme de ce milieu hydrique par des facteurs, dont les plus importants sont anthropiques et climatiques.

Les facteurs anthropiques s'expliquent par la croissance démographique qui accentue les besoins des populations riveraine. C'est ainsi que celles-ci, à travers leurs activités, empiètent et provoquent la pollution des rives une production agricole non durable qui inclut parfois des intrants chimiques : engrais, pesticides agricoles, etc. Ces éléments toxiques s'ajoutent aux les rejets industriels, aux eaux usées urbaines, aux déchets solides et aux déversements d'hydrocarbure :

« Les produits chimiques qu'utilisent les agriculteurs (engrais minéraux, herbicides et pesticides) sont conduits sous l'effet des pluies ou ruissellement, des eaux de surface directement dans le lac. Aussi, la Société Béninoise de Brasserie (SOBEBRA) implantée non loin rejette de grandes quantités de produits chimiques et participent à la pollution du cours d'eau » Lokossa, Direction départementale des eaux et forêts, 2022).

Plusieurs sites de dépôts de déchets ménagers ont été repérés aux abords du lac ou des cours d'eau qui s'y jettent dans les villages de Kpétou, Agatogbo, Ouédèmè, Dohi, Tokpa Domè et Guézin. Cette pollution entraîne une diminution de la qualité de l'eau, une perte de biodiversité, des déséquilibres dans les populations de poissons et d'autres organismes aquatiques, ainsi que des effets néfastes sur la santé des écosystèmes aquatiques. Par conséquent, l'eau contaminée par des produits chimiques, des bactéries ou des parasites peut poser des risques pour la santé humaine, notamment des maladies gastro-intestinales, des infections cutanées et des problèmes respiratoires. La culture au bord des rives, avec l'utilisation des engrais et produits chimiques, est non seulement, un facteur de régression du lac Ahémé, mais les conséquences de cette pratique lui sont néfastes.

« La pollution du lac est causée par des pratiques agricoles non durables comme le labour intensif, le défrichage des forêts et autres. Donc l'érosion des sols entraîne le transport de sédiments vers le lac. Ces sédiments peuvent obstruer les cours d'eau, réduire la profondeur du lac et affecter la qualité de l'eau en augmentant la turbidité et en transportant des nutriments et des polluants. Ainsi, l'accumulation de sédiments peut étouffer les habitats aquatiques, perturber la reproduction des poissons et d'autres organismes aquatiques, et réduire la disponibilité de la lumière nécessaire à la croissance des plantes aquatiques » (Président ADELAC Bénin, 2023)

Il faut aussi ajouter la construction du barrage de Nagbéto, le drainage des zones humides, la canalisation des cours d'eau qui altèrent les habitats naturels du lac. Ainsi, la perte de biodiversité, la diminution des populations de poissons et d'autres espèces aquatiques, ainsi que la perturbation des cycles naturels des écosystèmes aquatiques en sont les conséquences. L'altération des habitats affecte également la qualité de l'eau en modifiant les processus naturels de filtration et de régulation des nutriments. Ceci entraîne une augmentation de la turbidité et une accumulation de contaminants. Par ailleurs la destruction des mangroves pour l'usage domestique, le non-respect des règles d'exploitation établies par la chefferie traditionnelle, la surpêche et l'utilisation des outils de pêche archaïque constituent également des sources de dégradation du lac.

Les enquêtes de terrain attestent, que les populations perçoivent, elles-mêmes, la dégradation qui s'opère dans leur environnement. Elles comprennent la baisse de régime du lac comme conséquence de leurs comportements ; une perturbation de l'ordre sacré du système de gestion du lac et de ses ressources.

« Notre ressource se détruit parce que les gens ne respectent pas les divinités et leurs interdits. C'est la colère de nos ancêtres et de nos dieux qui s'abat sur nous car il y'a longtemps, on ne parlait pas de manque de poisson ni de faim » (Chef de Village, Akodeha, juin 2022).

Cette perception a été générale chez tous les enquêtés et appuyée par les autorités traditionnelles et les gardiens de la tradition. On ne saurait occulter l'effet du changement climatique.

Le changement climatique a des impacts significatifs sur le lac, en modifiant les régimes de précipitations, les températures de l'eau, les débits des cours d'eau et en favorisant la prolifération d'espèces envahissantes. Pour cet enquêté :

« Avec le changement climatique, on observe des variations dans les régimes de précipitations, avec des périodes de sécheresse plus fréquentes et des précipitations plus intenses. Cela entraîne des fluctuations du niveau de l'eau et perturbe les écosystèmes aquatiques. Les températures de l'eau ont augmenté ces dernières années et bouleversent la vie aquatique, en favorisant par exemple la prolifération d'espèces thermophiles au détriment d'espèces locales » (Autorité administrative, Bopa, juin 2022)

Cette situation a nécessité la mise en place d'une d'action au profit du lac. Celle-ci regroupe plusieurs acteurs à la base qui œuvrent afin d'éviter la disparition du lac.

2.2.2. Abandon de certaines pratiques ancestrales

La perte de l'autorité traditionnelle dans la gestion du lac est due à plusieurs facteurs, entre autres, la colonisation, la modernisation et l'urbanisation, l'interférence des politiques et administratives, le manque de cohésion sociale autour du lac et la prolifération des religions modernes.

Pendant la période coloniale, les autorités traditionnelles ont souvent été affaiblies et supplantées par les autorités coloniales. Il leur a été retiré leur regard dans la gestion des ressources naturelles, dont le lac Ahémé. Cependant, « L'analyse dynamique des valeurs traditionnelles ne sera pas menée sous l'alternative de la continuité (permanence, résistance) ou de la rupture, de la vie ou de la mort. Entre ces deux pôles extrêmes, d'autres formes de changement seront dégagées et examinées. Nous savons que les valeurs ne sont pas directement observables, qu'elles sont exprimées à travers des comportements verbaux et non verbaux, que leur inférence se base sur ce qui est dit ou fait » (H. HACHIK, 2017). La croissance démographique autour du lac a eu pour corollaire une forte urbanisation de la région et la modernisation des modes de vie. Les membres des communautés riveraines n'accordent plus d'importance aux autorités traditionnelles, préférant se tourner vers des institutions républicaines pour la gestion des ressources et le règlement des conflits qui y sont liés. Les interférences politiques et administratives ont affaibli l'autorité des chefs traditionnels dans la gestion du lac, en les privant de certaines compétences ou en les confrontant à des réglementations contraires à leurs pratiques traditionnelles. En outre, la socialisation, qui pour la plupart des enquêtés, désigne le transfert des valeurs culturelles ou traditionnelles de la génération des parents à celle des enfants ne semble pas se dérouler convenablement. Or, le transfert des valeurs ou des normes ancestrales est un véritable moyen de conservation des pratiques endogènes de gestion du lac et de ses ressources. Cependant la faillite des instances de socialisation et de transmission de ces valeurs conduit à leur perte ainsi qu'à la perte du pouvoir traditionnel. Par ailleurs, l'élément fondamental qui explique la disparition des pratiques ancestrales autour du lac est l'avènement et la prolifération des religions importées ou étrangères. Ces religions ont influencé, à travers leurs enseignements, la génération actuelle qui ne croit plus aux pouvoirs sacrés des divinités protectrices du lac et à l'importance des règles traditionnelles de gestion. Les changements sociaux, économiques et culturels induits par ces différents

facteurs ont contribué au déclin de l'autorité morale des chefs traditionnels, les éloignant de leur rôle de garants des ressources naturelles.

2.2.3. Acteurs à la base et négociation des nouvelles normes

Les premiers acteurs sont les mairies de la zone de recherche. Elles jouent un rôle important dans la gestion du lac Ahémé, en collaboration avec d'autres autorités et organisations. Leur implication inclut la réglementation de l'utilisation des ressources naturelles autour du lac, la promotion de pratiques agricoles durables pour éviter la pollution, la sensibilisation des communautés riveraines à l'importance la préservation du lac et la mise en place de mesures pour protéger la biodiversité locale. Cette gestion s'appuie également sur les réglementations et législations mises en œuvre par l'Etat visant à protéger le lac et ses écosystèmes. Les actions des différentes mairies sont accompagnées par la coopération avec des internationales pour une promotion de la gestion durable du lac Ahémé et de ses chenaux. L'Etat, pour répondre aux problèmes d'appauvrissement du lac, avait lancé en 2022 le projet de désensablement, de dragage et de nettoyage profond du lac. Ces activités visaient à désencombrer le lac de toutes souillures (pneus, bois, *akadja*, jacinthe d'eau, etc.) en vue de lui donner un visage attrayant. Ainsi, il est lancé les activités de dragage des cours et plan d'eaux avec la création de l'Association de Développement du Lac Ahémé et ses Chenaux (ADELAC), qui a la conduite des activités sur le lac Ahémé. Un nettoyage profond a été fait sur le lac. Il a consisté à libérer les surface et profondeurs des eaux de toutes souillures. En ce qui concerne le dragage, il a été effectué jusqu'au niveau de Djondji. Des Organisations Non Gouvernementales et des associations villageoises procèdent à la sensibilisation et à l'éducation des communautés locales sur la préservation du lac et des écosystèmes environnants. Les chefferies traditionnelles, quant à elles, participent à la préservation et la conservation des pratiques et coutumes traditionnelle de gestion du lac tout en apportant leur expertise dans les initiatives de développement local. Une répartition des rôles qui semble convenir à tous. A côté des initiatives modernes de protection du lac résistent encore les pratiques traditionnelles, même si une frange de la population n'y croit plus. Les rites de purification et de réparation du lac sont encore organisés car « la dégradation du lac et son corollaire la baisse continue de la productivité halieutique sont conjurées par les populations grâce aux pratiques rituelles et culturelles de leur patrimoine culturel » (E. AMOUSSOU, 2004, p.14).

Les rites de réparation sont utilisés pour restaurer l'équilibre écologique après une atteinte à l'environnement, comme une pollution ou une exploitation excessive des ressources. Ces rites constituent des actions symboliques et sont accompagnés des offrandes ou des cérémonies destinées à apaiser les esprits et à rétablir l'harmonie avec la nature. Ils sont considérés par les populations riveraines comme un moyen de renforcer les liens communautaires et de restaurer la confiance entre les membres de la communauté. Ils sont généralement basés sur des traditions et des croyances locales. Selon le collectif des dignitaires traditionnels, les rites de réparation se font en fonction de la règle transgressée et nécessitent le plus souvent des rituels au niveau des divinités. Ils ne sont pas standards et varient en fonction des sacrifices demandés par ces divinités après la consultation de l'oracle. Généralement, ils s'articulent autour des cérémonies de purification, de restauration des sites endommagés, de paiement de compensations, de réconciliation communautaire voire de sanctions symboliques. Des cérémonies peuvent être initiées aussi lorsque des situations inattendues sont vécues sur le lac.

En cas de pénurie de poissons, par exemple, le *Zounnon*, premier responsable du lac Ahémé, convoque tous ses collaborateurs pour décider de l'action à mener. Les chefs traditionnels de tous les villages riverains sont alors invités sur l'île *Mitogbodji*, lieu sacré et symbolique pour toutes les communautés riveraines de par son histoire et à travers les divinités qu'il abrite. Des sacrifices d'animaux sont faits aux divinités de l'île et à d'autres entités religieuses. Chaque village, à travers des dons matériels et ou financiers, participe à la réalisation des rituels.

III. DISCUSSION

Cette étude réalisée sur le lac Ahémé rapporte ces différents problèmes et les stratégies de préservation de ces ressources biologiques au Bénin. Ainsi, la problématique de l'exploitation des ressources naturelles par les populations et de leur durabilité a été analysée par plusieurs courants de pensée qui se sont intéressés aux caractéristiques et à la pérennisation de ces ressources ainsi qu'à l'explosion démographique et à ses conséquences sur ces ressources. Les résultats de ces études ont montré que les ressources naturelles sont confrontées à d'énormes menaces. En se basant sur les travaux de TAKOU et al (2010), SOKPON et al. (1998), AMOUSSOU (2004) et HEDIBLE et al. (2011) entre autres, on se rend compte que les populations ont développé des stratégies endogènes tout en prenant soin de valoriser les connaissances et pratiques endogènes qui relèvent des us, coutumes et traditions qui ont trait à la conservation et à l'utilisation durable des ressources. Les communautés riveraines du lac Ahémé sont

dans la même dynamique. Elles ont mis en avant le lien qui existe entre le lac et les divinités, ce qui permet de convoquer celles-ci pour sa protection. Les populations ont développé des stratégies endogènes de protection de ressources naturelles. L'accent est mis sur le culte "vodun" dans la protection des ressources naturelles. SOKPON et al. (1998) ont fait ressortir le rapport existant entre le "vodun" et les ressources naturelles. Ces deux éléments constituent deux réalités évoluant ensemble dans un même environnement où le "vodun" et les pratiques qui en découlent empêchent ou réduisent sensiblement les pressions anthropiques sur les ressources naturelles. Les divinités participent également d'une manière ou d'une autre à la gestion du plan d'eau et de la forêt tout en protégeant à travers des interdits, la mangrove. Cette dernière sert de refuges et de frayères pour un nombre élevé d'espèces de poissons et constitue également un habitat pour les huîtres, la faune aviaire et les primates. Les mangroves servent de sanctuaires au "vodun". Ainsi, le "vodun", religion la plus répandue dans l'Arrondissement d'Avlékété (commune de Ouidah) protège les ressources naturelles selon HEDIBLE et al. (2014). Les travaux de A. BADAHOUI et al. (2010) s'inscrivent également dans cette logique de conservation des ressources naturelles. Mais, il est à remarquer des changements sociaux de plus en plus prononcés autour du lac, qui mettent parfois en difficultés ces pratiques endogènes de gestion des ressources naturelles. Si la prolifération des religions révélées rejette aux oubliettes les rapports aux sacrés et à la tradition autour du lac Ahémé, il faut reconnaître que la trop forte densité démographique peut être à la base de ce relâchement vis-à-vis de la protection des ressources naturelles. L'augmentation de la densité démographique provoque le passage de la solidarité mécanique des sociétés traditionnelles à la solidarité organique des sociétés industrielles. Celle-ci, en intensifiant les relations sociales (densité morale), accentue la compétition (E. DURKHEIM, 1967). Ce qui conduit inévitablement vers un conflit social autour des normes et des valeurs. On peut alors, comme (H. RACHIK (2017), reconnaître que la désagrégation des structures communautaires affecte les valeurs traditionnelles et que les fondements socioculturels de ces structures sont de plus en plus contestés. Mais, l'Etat, parfois, ne joue pas son rôle jusqu'au bout.

Le manque de plan local d'urbanisation avéré par les pouvoirs publics ainsi que la faible sensibilisation sur les dangers environnementaux et sanitaires concourent à la pollution des ressources en eau. Un constat fait par F. GOHOUROU et al. (2019) avec les plans d'eau de San Pédro. Le manque d'infrastructures socio-sanitaires autour du lac justifie aussi l'abus qu'en font les populations riveraines. Il est ainsi montré les insuffisances de la capacité gestionnaire de la puissance publique, en matière de plans d'eau.

IV. CONCLUSION

Le lac Ahémé est une ressource naturelle qui permet aux populations riveraines de faire face à leurs besoins fondamentaux. Il joue le rôle de poumon économique des populations lacustres, en permettant aux pêcheurs de vivre sans grandes difficultés. Mais il est observé une dégradation du lac et des ressources qu'il fournit. Cependant, l'augmentation de la population des pêcheurs pendant que les ressources halieutiques n'évoluent pas dans la même proportion a entraîné la baisse drastique des produits de pêche et des conflits divers autour du lac. La gestion endogène longtemps vantée comme la solution idéale à la protection des ressources naturelles semble ne plus faire de l'effet.

La densité démographique s'accompagne souvent de changement social et de compétition autour des ressources. La tragédie des ressources communes est alors accentuée par la prolifération des religions révélées et le non-respect des normes et des valeurs traditionnelles. La gestion du lac a été faite par des stratégies traditionnelles, incluant l'adoption des divinités et leur insertion dans le système de protection. Visiblement, le modèle endogène de préservation des ressources halieutiques, pour ce qui est du lac Ahémé, n'emporte pas l'adhésion de tous les acteurs. Une lueur d'espoir persiste néanmoins.

Une réorganisation des acteurs et membres des communautés riveraines permet de négocier les normes, de redistribuer les rôles afin de créer une synergie d'actions, à défaut d'une convergence d'approches.

Cependant, la meilleure connaissance des pratiques socioculturels, le renforcement des liens communautaires et la négociation régulière des normes, sont des pistes pour une conservation du lac Ahémé. Car, seule une gestion intégrée et inclusive du lac est susceptible de rendre ses ressources durables.

REFERENCES

- [1]. -AMOUSSOU Ernest, 2004, Système traditionnel de gestion durable du lac Ahémé au Bénin, In Colloque développement durable: Leçons et perspectives, Francophonie Ouagadougou, pp. 9-16.

- [2]. -BADAHOUI Amoussa, FIOGBE Emile Didier et BOKO Michel, 2010, « Les causes de la dégradation du lac Ahémé et ses chenaux », in International Journal of Biological Chemical Sciences, 4, 882-897.
- [3]. -BELHADJ Mohamed Zine, 2017, *Qualité des eaux de surface et leur impact sur l'environnement dans la Wilaya de Skikda*. Thèse Doctorat, Université Mohamed Khider – Biskra, 172p.
- [4]. -DURKHEIM Emile, 1967, *De la division du travail social*, Paris, Les Presses universitaires de France, 8e édition, 1967, 416 pages.
- [5]. -FAO, 2006, *Contribution de la pêche aux économies d'Afrique occidentale et centrale – Politiques publiques visant à accroître les richesses produites par la pêche artisanale. Nouvelles orientations dans les pêches* – Série de notes de synthèse sur les questions de développement, No. 03. Rome. 12 p.
- [6]. -GOHOUROU Florent, DESSE Michel et AHUA Émile Aurélien, 2019, « Dynamiques des acteurs de l'économie informelle autour des ressources en eau de la ville de San-Pédro (Côte d'Ivoire). Aménagement du Territoire au service du Développement Durable », In Laboratoire d'Aménagement du Territoire, d'Environnement et de Développement Durable (LATEDD), Oct 2019, Abomey-Calavi, Bénin. pp.79-97. hal-02403772
- [7]. -GROULT Noëlle, 2010, L'évaluation en classe de FLE: les représentations sociales qu'en ont certains professeurs au Mexique.
- [8]. -GUILCHER André, 1959, « La région côtière du Bas-Dahomey Occidental », In *BIFAN*, Série B, XXI(1-2), pp :358-423.
- [9]. -HARDIN Garrett, 1968, « The tragedy of the commons », In *Sciences*, 162, pp : 1243-1248.
- [10]. -HEDIBLE Sidonie Clarisse, VISSIN Expédit et BABADJIDE Charles, 2014, « Stratégies endogènes de protection des espèces animales et végétales à Avlekete dans la commune d'Ouidah (Bénin), Afrique de l'ouest », in Revue de géographie du laboratoire Leïdi, N°12, décembre 2014, 16.
- [11]. -MEWATIN Coffi René, 2008, *Impact de la déforestation de la bande lacustre sur la population: Cas du lac Ahémé*, Mémoire de Maîtrise en Développement Communautaire, INJEPS (Abomey Calavi), 48 p.
- [12]. -PLIYA Jean. (1980). *La pêche dans le sud-ouest du Bénin: Etude géographique appliquée sur la partie continentale et maritime*. AGELOOP, Paris.
- [13]. -RACHIK Hassan, 2016, *L'Esprit du terrain, Études anthropologiques au Maroc*, Centre Jacques-Berque, Rabat, 600p. DOI : [10.4000/books.cjb.752](https://doi.org/10.4000/books.cjb.752)
- [14]. -TAKOU Parousiè Wiyao, BOUKPESSI Tcha, KOKOU Kouami, & TCHAMIE Thiou, 2010, « Conservation de la diversité floristique à travers les pratiques endogènes: cas des bois sacrés de l'Ogou », In Revue scientifique semestrielle éditée par LECREDE/FLASH/UAC, N°10 Décembre 2010, pp :10-17.
- [15]. -YANTIKOUA Sylvestre, LAÏBI Raoul, ADECHINA Rodrigue, KAKI Christophe, MAMA Daouda, et LALEYE Philippe, 2021, « Dynamique hydrologique et évolution morpho sédimentaire du lac Ahémé au Sud-Ouest du Bénin », In European Scientific Journal, ESJ, 17(10), 77. <https://doi.org/10.19044/esj.2021.v17n10p77>.